

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ÉCOLE ASSOCIATIVE PAUL LE FLEM**

Le 12 janvier 2022

Chères adhérentes, chers adhérents

Le Conseil d'Administration de l'association Paul Le Flem vous convoque à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 22 février à 20h30

Le Pressoir, 20^{ter} rue au Prévôt à Châteaugiron, salle Dominique Milonet

(l'AG pourra être amenée à se tenir en visio-conférence en fonction du contexte sanitaire)

L'ordre du jour sera le suivant :

- *Rapport moral*
- *Rapport d'activités de l'année 2020-2021*
- *Présentation et approbation des comptes de l'année 2020-2021*
- *Rapport de gestion de la trésorière de l'année 2020-2021*
- *Lecture des rapports du commissaire aux comptes*
- *Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2020-2021*
- *Décision d'affectation du résultat de l'exercice 2020-2021*
- *Projets d'activités de l'année 2021-2022 avec présentation des manifestations à venir*
- *Budget prévisionnel de l'exercice 2021-2022*
- *Questions diverses*
- *Renouvellement et élection du conseil d'administration*

Conformément à nos statuts :

- Le droit de vote est accordé aux membres de droit ainsi qu'aux membres actifs (un représentant majeur par famille adhérente) ;
- Les votes sont acquis à la majorité relative des membres présents ou représentés ;
- Vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé. Les votants ne peuvent disposer que de deux pouvoirs.

Chères adhérentes, chers adhérents, nous vous attendons nombreux lors de cette AG pour soutenir notre projet associatif.

Sincères salutations.
Le Conseil d'Administration

POUVOIR (à donner à un autre adhérent présent à l'AG)

Attention 2 pouvoirs maximum par adhérent

Je, soussigné(e) (nom, prénom) donne mon pouvoir
à (nom, prénom) pour me
représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'École Paul Le Flem du 22 février 2022.